

poursuivis à coups de pierres par la populace ameutée. Plusieurs généraux auraient donné leur adhésion au mouvement révolutionnaire.

Le Congrès de Bourges

Nous avons signalé l'allocution que Mgr l'évêque d'Annecy a prononcée à la clôture de la retraite ecclésiastique, et que Sa Grandeur a ensuite publiée en brochure sous ce titre : *Le Congrès de Bourges*.

Mgr l'archevêque de Bourges a fait recours à Notre Saint Père le Pape, qui a chargé une commission de cinq cardinaux d'examiner l'affaire. Sa conclusion a été que, "sans émettre aucun jugement sur ce qu'on appelle, *les Congrès sacerdotaux* en général," ni sur le Congrès de Bourges, "attendu qu'on n'a point porté à la connaissance de la commission les actes complets et authentiques de ce Congrès, et que c'est seulement sur leur examen qu'elle aurait pu baser un jugement adéquat," la commission a cependant jugé que Mgr l'archevêque d'Annecy devait fournir à Mgr l'archevêque de Bourges "des explications qui donneraient une satisfaction convenable aux deux archevêques."

Ce que Mgr l'évêque d'Annecy s'est empressé d'exécuter.

Chronique religieuse

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, ont été nommés :

Monsieur l'abbé J. Cléophas Giroux, vicaire à Saint-Henri.

Monsieur l'abbé Joseph Bureau, vicaire à Saint-Ambroise (Jeune Lorette).

La Révérende Mère sainte Thérèse de Jésus a été élue Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Elle avait déjà rempli cette charge durant six années, avant la Révérende Mère Marie du Sacré-Cœur que la mort a enlevée tout récemment à sa communauté.

L'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, à Lévis, est sous la direction des Sœurs de la Charité. Il renferme actuellement